

Repère thématique¹ : L'ergonomie dans le BTP

Au fil des entretiens

Plus d'une centaine d'entretiens ont été réalisés auprès de celles et ceux qui ont contribué à développer et enrichir l'ergonomie francophone. Ce sont des récits de vie recueillis auprès de professionnels du monde du travail (ergonomes, psychologues du travail, physiologistes, médecins du travail, ...) en retraite ou proches de l'âge de la retraite ou ayant définitivement quitté le domaine de l'ergonomie. La commission « Histoire » de la SELF continue à enrichir régulièrement ce fond documentaire mais souhaite le valoriser en facilitant l'accès aux différents publics intéressés (professionnels, étudiants, formateurs, historiens, ...).

Pour cela, les membres de la commission rédigent et mettent en place des « index » portant sur des thèmes particuliers (influence de l'informatique sur l'ergonomie, syndicats, ergonomie hospitalière, ...). Ces index se présentent sous la forme de textes de présentation, enrichis de verbatim extraits des entretiens.

Cependant, basés sur des entretiens présentant les défauts et limites intrinsèques de la méthode d'entretien ouvert : lacunes du récit ou de datation des faits, subjectivité, etc., ils n'ont, en aucun cas, vocation à se substituer aux ouvrages et publications savants (manuels, encyclopédies, dictionnaires, articles scientifiques traitant de l'ergonomie).

L'ergonomie dans le BTP

Remarque : ce qui est développé dans cet index concerne le travail des acteurs intervenant directement sur le chantier. L'activité d'acteurs comme les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les architectes, déterminante pour qu'un ouvrage puisse être construit présente des spécificités telles qu'elle sera traitée dans un autre index.

Le secteur de la construction ou BTP (Bâtiment et Travaux Publics) est un secteur qui emploie une main-d'œuvre importante et qui est marqué par une accidentologie élevée tant en ce qui concerne le taux de fréquence que le taux de gravité et aussi par les maladies professionnelles. Le thème de la sécurité du travail de chantier est abordé dans tous les entretiens sous des angles différents. Cependant, il faut souligner que, jusqu'à récemment, peu d'ergonomes étaient intervenus dans ce secteur ; la présence d'ergonomes au sein des entreprises du secteur est relativement récente.

Maurice Amphoux, médecin du travail en service interentreprises spécialisé dans ce secteur, a sans doute été un des premiers à s'intéresser à la problématique des accidents du travail en développant des moyens de protection des travailleurs.

¹ Cet article est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Repère thématique : « L'ergonomie dans le BTP ». Commission histoire de la SELF – 10/2023 <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2023/10/rt-le-btp-1023.pdf>

M. [Amphoux](#) : *"Très vite ce qui a démarré c'est « l'ergonomie des équipements de protection individuelle » (EPI)".*

Il a travaillé en particulier sur les casques et les harnais de sécurité pour en améliorer à la fois l'efficacité et le confort, en lien avec des organismes techniques comme le CEBTP (Centre d'études techniques du bâtiment) et l'INRS.

M. [Amphoux](#) : *"C'est au CEBTP qu'on a pratiqué pendant des années des essais d'amélioration des harnais de sécurité, de compréhension des mécanismes d'arrêt des chutes, des risques rencontrés, des réponses à trouver."*

Il s'est aussi intéressé à une maladie professionnelle très répandue, la gale du ciment, et a montré l'efficacité du port des gants, encore fallait-il qu'ils soient adaptés à la tâche à accomplir.

M. [Amphoux](#) : *"Nous avons donc travaillé sur leurs qualités mécaniques, sur l'évacuation de la sueur pour en améliorer le confort et la tolérance."*

Aussi sur l'exposition aux vibrations liées à l'utilisation du marteau-piqueur et sur l'exposition au bruit.

Une autre préoccupation abordée dans l'entretien de Maurice Amphoux est celle du rapport au risque et à la sécurité.

M. [Amphoux](#) : *"dans le Bâtiment, nous nous heurtons à des problèmes de compréhension des risques, d'acceptation des mesures de sécurité, de distance à prendre avec les règles."*

Ce thème est particulièrement développé dans l'entretien de Damien Cru qui a été tailleur de pierres avant de devenir préventeur à l'OPPBTB (Organisme professionnel de prévention du BTP).

D. [Cru](#) : *"essayer de comprendre ces histoires d'accidents vus par les travailleurs, ce qui se passait pour le personnel sur les chantiers, les attitudes face à ces conseils de prévention."*

C'est ainsi qu'il a développé des notions essentielles pour la prévention à partir de sa grande connaissance du secteur et en s'appuyant sur les apports de la psychopathologie du travail, comme les savoir-faire de prudence, la langue de métier, les règles de métier et le collectif qui ont donné lieu à des publications dont l'entretien donne les références.

D. [Cru](#) : *"l'apport de l'ergonomie et des psychologies du travail ont été essentiels pour asseoir et consolider le renouvellement de la conception et des pratiques de la prévention des risques professionnels."*

Il rapporte son histoire avec la psychopathologie du travail et Christophe Dejourné et aussi son implication dans l'élaboration de la MAECT (Méthode d'analyse et d'évaluation des conditions de travail).

L'ergonomie dans le secteur du BTP s'est aussi développée grâce aux aides publiques qui ont permis en particulier la création et le développement de la MAECT au sein de l'OPPBTB, ce que décrit Francis Six.

F. [Six](#) : *"Ça a été un long et important travail pour lequel j'ai demandé à Nicole Carlin de travailler avec moi."*

C'est aussi grâce aux programmes de recherche du PCA (Plan Construction Architecture) du ministère du Logement que des actions ont pu être conduites dans les entreprises.

F. [Six](#) : *"J'ai pu travailler dans le cadre du programme sur la prévention des risques et la sécurité en chantier, en partenariat avec des entreprises du secteur."*

Ces travaux ont aussi contribué à développer des approches plus systémiques du travail de chantier et à s'intéresser au travail de l'encadrement de chantier.

F. [Six](#) : *"L'hypothèse principale qui a résulté de ces travaux, est que les conditions de travail de l'encadrement, soumis à la double prescription du client et de l'entreprise, sont déterminantes de celles des équipes de compagnons."*

L'introduction de l'ergonomie dans une entreprise du secteur est développée par Géraldine Cahors.

G. [Cahors](#) : *"Quand je suis arrivée chez VINCI, c'était une création de poste en interne, un fait nouveau."*

Cet entretien est intéressant car il montre comment une jeune ergonome arrive à créer une section d'ergonomie dans le service prévention d'un grand groupe du secteur, non sans un certain nombre de difficultés qu'elle raconte.

G. [Cahors](#) : *"Analyser l'activité de travail et les contraintes associées ne collait pas avec l'idée qu'ils se faisaient de l'ergonomie."*

Et aussi comment ont évolué ses relations avec les différents acteurs des chantiers comme les préventeurs et l'encadrement. Enfin, elle n'hésite pas à décrire en même temps que la façon dont elle a construit son métier d'ergonome, les difficultés qui l'ont amenée à changer de métier.

Liste des entretiens concernés :

Maurice [Amphoux](#) (2003)

Géraldine [Cahors](#) (2019)

Damien [Cru](#) (2019)

Francis [Six](#) (2013)

Rédigé par Francis Six (mai 2022)